



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Discours du Premier ministre François Fillon

Inauguration du Centre hospitalier de Vesoul

Hôtel de Ville de Vesoul - Lundi 25 janvier 2010

Monsieur le Maire, mon cher Alain,
Ma chère Roselyne,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Si vous me permettez, chers amis,

Dans quelques années, lorsque vous vous souviendrez de cet événement, vous vous direz, "j'étais à cette inauguration, où monsieur Joyandet avait perdu son discours".

Et vous constaterez d'ailleurs qu'il est plutôt meilleur quand il improvise les discours. En tout cas, je voulais vous dire que, quand Alain Joyandet m'a proposé d'inaugurer à ses côtés le centre hospitalier intercommunal de Haute-Saône, je n'ai pas hésité un instant.

D'abord, parce que, c'est pour moi, et je veux commencer par là, l'occasion de rendre hommage aux professionnels de santé ; de rendre hommage aux professionnels de santé qui assurent une des missions les plus nobles qui soit, et en même temps, sans doute, une des plus difficiles qui soit : lutter contre la maladie, alléger les souffrances des hommes.

Comme ceux que j'ai rencontrés tout au long de la matinée, ici, à Vesoul, je sais que ces professionnels de santé sont totalement impliqués, qu'ils sont fiers du métier qui est le leur, et que, malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et qui sont inhérentes à nos sociétés, à leur complexité, à leur réorganisation permanente, ce sont des hommes et des femmes qui font que la France a l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, et nous avons tous des raisons d'en être fiers. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que nous tous, qui représentons ici la Nation, nous leur devons le respect, nous leur devons la reconnaissance, nous leur devons un système de soins moderne.

Et à cet égard, l'hôpital de Vesoul, c'est l'hôpital de demain.

Vous avez su construire une offre de soins diversifiée et globale.

Le système d'informatisation hospitalière, dont j'ai pu avoir tout à l'heure une brève démonstration, avec un véritable Dossier Médical Personnel, avant la lettre, ce service d'urgences performant, ce pôle mère-enfant que nous avons visité, qui est d'un très haut niveau technologique, toutes ces réalisations placent votre hôpital à la pointe de l'innovation.

Et vous avez réussi à le faire parce que vous avez eu le courage de changer les choses, c'est-à-dire de réformer, de restructurer, d'aller contre les habitudes, d'aller contre les résistances. J'ai bien entendu que vous m'aviez dit, monsieur le Maire, que "tout ça s'était passé de manière assez consensuelle", je ne vous crois pas un instant. La vérité c'est que je sais comment on restructure les hôpitaux, j'ai fait la même chose à Sablé-sur-Sarthe, comme vous le disiez tout à l'heure, en fusionnant trois établissements. Moi aussi, c'est peut-être l'un des dossiers dont je me souviendrai toute ma vie. Je m'en souviendrai toute ma vie parce que c'est un plus difficile que j'aie jamais eu à traiter. Car on affronte tout d'un coup l'incompréhension, pratiquement de tout le monde. Des praticiens hospitaliers qui se demandent quel va être leur sort dans cette réorganisation et des personnels, des médecins de ville, qui manifestent le plus grand scepticisme, et puis des populations qui se demandent, après tout, si ces changements vont leur apporter un meilleur service ou au contraire un service dégradé. Et on a toujours l'impression que le changement va apporter un service dégradé, alors que c'est le contraire.

Et une fois que les réformes sont faites, une fois que la fusion fonctionne - alors il y a sans doute encore quelques réglages pendant quelques mois -, mais on va trouver ça très normal, et si demain, on vous proposait de revenir au système ancien, les mêmes qui ont manifesté leur opposition manifesteraient leur refus de revenir au système ancien.

Si j'évoque ces difficultés, si j'évoque cette réticence au changement, c'est parce que je pense qu'il faut réfléchir à l'occasion de réformes réussies, de restructurations réussies, comme celle que nous venons d'inaugurer, pour porter un jugement sur les changements que nous sommes en train d'essayer d'apporter partout dans le pays, dans l'organisation de nos services publics.

Vous le savez, l'organisation des services publics doit évoluer. Comment imaginer les progrès immenses de la technologie et des services publics qui ne changent pas ! Comment imaginer que l'on soit passé de la distribution de courriers, comme c'était le cas pendant si longtemps, à l'explosion de l'Internet et des courriers électroniques, à l'explosion des téléphones portables, à l'explosion des textos - qui me dira ici qu'il n'en a jamais envoyé un -, et avec service public de la Poste qui ne changerait pas ! Cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'on maintient des services publics qui n'ont plus réellement d'activité, parce que leur activité s'est progressivement vidée. Et on en crée d'autres à côté pour répondre aux besoins de la population, mais on continue à dépenser deux fois les sommes qui seraient nécessaires à apporter le meilleur service à nos concitoyens.

Or, il se trouve que notre pays est en déficit, il ne l'est pas depuis 18 mois, il ne l'est pas depuis deux ans, il l'est depuis 35 ans ! Cela fait 35 ans que, en France, le Parlement n'a jamais voté un budget en équilibre !

Alors, je sais que pour beaucoup d'entre vous, les plus anciens, vous vous dites : "bon, ça a toujours été comme ça". Et puis, pour les plus jeunes, vous vous dites : "si ça a duré 35 ans, ça va bien durer encore quelques années".

La vérité c'est que l'on est au bout de cet exercice, et il faut maintenant que chacun comprenne que les dettes qu'on accumule, c'est l'avenir de nos enfants qui est en cause. Quand on fait payer aux générations futures les soins des générations d'aujourd'hui, cela veut dire que les générations futures auront à payer les leurs plus ceux du passé. C'est une situation impossible, c'est une situation inacceptable ! Et donc, nous devons lutter contre ces déficits. Et la meilleure façon de lutter contre ces déficits, en améliorant l'offre qui est apportée à nos concitoyens en matière de service public, c'est de réformer, c'est de réorganiser, c'est d'essayer en permanence d'adapter l'offre de service aux besoins.

Voilà, Mesdames et Messieurs, pourquoi je suis heureux d'être ici, aujourd'hui, à Vesoul. Mais naturellement, il y avait une deuxième raison pour ma venue, c'est de dire toute mon amitié et toute ma gratitude à Alain Joyandet.

Je connais comme vous son engagement résolu et généreux en faveur de l'intérêt général. Je sais le travail immense qu'il a fait ici, à Vesoul, pour développer, pour moderniser la ville, et en même temps pour la rendre toujours plus accueillante et toujours plus humaine. Je veux vous dire aussi que j'ai beaucoup de plaisir à l'avoir dans mon équipe gouvernementale.

C'est un homme qui fait preuve de beaucoup d'humanité et je pense que, comme chacun d'entre vous, les Français, ont été fiers à plusieurs reprises de voir, sur des territoires soumis à

des difficultés extrêmes, que Alain Joyandet y représentait, avec beaucoup d'humanité, beaucoup de générosité, et en même temps beaucoup d'efficacité, la voix de la France.

Alors je veux revenir sur cette modernisation de nos services publics, qui est à la base de la politique que conduit le Gouvernement. Cet effort de modernisation, on va le poursuivre. Et on va le poursuivre, j'allais dire, malgré ou à cause de la crise économique qui s'est abattue sur notre pays.

Cette crise économique, naturellement, personne ne l'avait prévue et on aurait pu imaginer que la difficulté, pour le Gouvernement, pour les Français, de faire face aux difficultés économiques et sociales, nous ait conduit à renoncer au moins pour un temps à l'effort de réforme. Il n'en est rien, parce que nous avons besoin à la fois de mettre en place des politiques exceptionnelles pour lutter contre la crise qui s'est abattue sur le monde entier, pas seulement sur notre pays. Mais en même temps, nos difficultés à nous, nos handicaps à nous, nos faiblesses à nous, les choix que nous n'avons pas faits dans le passé, ils sont bien là, ce sont les nôtres, et nous devons y faire face.

Alors nous avons lutté contre la crise en essayant d'être les plus réactifs possibles, les plus efficaces possibles et nous avons obtenu des résultats. Je sais que quand on dit cela aujourd'hui, on dit "mais il ne faut pas faire d'autosatisfaction". On ne fait pas d'autosatisfaction, on a essayé de faire pour le mieux. Après tout, ce n'était pas facile. Cette crise-là, personne d'autres n'en avait connue d'aussi grave depuis les années 30 et le monde a un peu changé depuis les années 30. Cela veut dire qu'il n'y avait pas de recette pour y faire face. Cela veut dire qu'il n'y avait pas d'experts, pas d'économistes, pas de tous ces gens qui, en permanence, nous expliquent après coup comment il aurait fallu réagir, qui étaient en mesure de nous donner les clefs de la solution de cette crise économique et financière.

Donc, avec le président de la République, on a essayé de faire pour le mieux. Et on a essayé de travailler dans l'intérêt de la France. Le résultat, c'est qu'on est le premier pays à être sorti de la crise en 2009, de la récession, et que pour l'année 2010, après avoir imaginé une très faible croissance autour de 0,75 %, je viens d'annoncer le doublement de ces prévisions – ou presque doublement – à 1,4 %. Et je pense que ce sont des prévisions qui sont encore prudentes. Cela veut dire que nous sommes vraiment sortis de la récession et que nous allons recommencer à créer de la richesse. Et donc, que nous allons progressivement mettre en place les outils qui vont nous permettre d'arrêter la progression du chômage et puis, enfin, de reprendre sa réduction, qui avait commencé dans les années 2006 et qui a été interrompue par la crise économique.

Ce combat pour la reprise économique, il exige une mobilisation générale.

Naturellement, l'Etat, les collectivités locales, les partenaires sociaux, les entrepreneurs, les salariés, tout le monde doit se serrer les coudes pour redonner à notre pays la croissance dont il a besoin.

Et, surtout, nous devons en permanence nous projeter vers l'avenir, en essayant de prendre les décisions qui seront efficaces demain, des décisions qui permettront à notre pays d'avancer et qui éviteront que, dans quelques années, on se dise : "au fond, ceux qui ont géré la France à ce moment-là, ils ont choisi le court terme, ils ont choisi la facilité ; ils ont mis un peu d'argent dans l'économie pour essayer de la booster, mais ils n'ont pas préparé l'avenir". Nous, nous voulons préparer l'avenir.

C'est ce que nous faisons d'abord, avec les 35 milliards d'euros destinés aux grands projets d'avenir qui ont été annoncés au Conseil des ministres la semaine dernière, qui vont être

débat par le Parlement dans quelques jours, et qui vont nous permettre de gagner du temps, de gagner des places dans la compétition mondiale, dans l'aéronautique, dans le spatial, dans l'automobile avec les véhicules électriques, avec les véhicules de demain, dans les réseaux à très haut débit. Nous voulons que toute la France, y compris les zones les plus défavorisées, soient équipées en réseau à haut débit. On a vu tout à l'heure à l'hôpital à quoi cela servait. Ça sert par exemple à faire de la médecine à distance, et à mettre en réseau l'hôpital de Besançon et celui de Vesoul, pour faire en sorte que les meilleurs spécialistes, au moment où on a besoin d'eux, puissent être rassemblés autour du même patient.

Et puis, nous allons utiliser ces moyens publics pour faire en sorte que la croissance de notre pays reparte. Nous ne repartirons, en terme de croissance, que si nos entreprises sont capables de lutter à armes égales avec les autres entreprises au moins européennes, et en particulier avec les entreprises de notre grand voisin allemand, qui est à la fois notre voisin, notre ami et en même temps, notre principal compétiteur dans la compétition économique.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé la suppression de la taxe professionnelle. Ce n'est pas parce que nous avons des comptes à régler avec les collectivités locales, c'est parce que nous voyons jour après jour la compétitivité de l'économie française se réduire, notamment dans le cadre de la grande compétition avec les pays émergents, et nous savons que, si nous ne faisons pas d'effort pour améliorer la compétitivité de l'industrie française, les emplois vont continuer à se délocaliser. C'est une des caractéristiques de beaucoup de responsables politiques français qui, le matin, disent : "il faut lutter contre les délocalisations"; et qui, l'après-midi, disent : "ah oui, mais il ne faut pas toucher à la fiscalité des entreprises, parce que nous les communes, les départements, les régions, nous en avons besoin". Bien entendu, nous avons mis en place les dispositifs qui permettront aux communes, aux départements et aux régions de continuer à se développer et de continuer à apporter les services que la population attend d'eux. Mais il fallait réduire la charge fiscale qui pèse sur les entreprises, et en 2010, avec un effet cumulatif, parce que c'est la première année de la réforme, c'est 12 milliards d'euros qui vont être réinjectés dans la trésorerie des entreprises, et en particulier des entreprises industrielles qui sont celles qui vont le plus bénéficier de cette réforme.

Mais cette recherche de compétitivité, elle ne peut pas être seulement l'affaire du secteur (privé). La compétitivité d'une économie, ce n'est pas seulement la compétitivité de ses entreprises, c'est aussi la compétitivité de son secteur public, la compétitivité de ses administrations. Et, pour que nos administrations soient efficaces, compétitives, pour réduire notre déficit budgétaire, nous avons besoin de réformer.

C'est ce que nous avons fait, d'abord avec la révision générale des politiques publiques. Depuis près de trois ans maintenant, nous cherchons à repenser l'organisation de l'Etat pour être le plus efficace et en même temps le plus économique possible.

Depuis 2007, nous avons pris, avec le Président de la République, une décision qui est difficile, qui n'est pas populaire, qui suscite souvent beaucoup d'incompréhension, mais qui était absolument nécessaire, qui est de ne pas remplacer un départ sur deux à la retraite dans la fonction publique. Pourquoi ? Parce que nous n'avons cessé d'augmenter les effectifs de la fonction publique en France depuis vingt ans. Nous n'avons cessé de les augmenter. Nous sommes aujourd'hui le pays en Europe qui a les effectifs, en terme de fonction publique, les plus élevés, qui a les dépenses publiques les plus élevées. Avant, il y avait la Suède qui était devant nous, nous sommes passés devant la Suède, nous sommes en Europe le pays qui a les dépenses publiques les plus élevées. Si on veut réduire notre déficit, si on veut demain que les dépenses de l'Etat soient assurées par les contributions des citoyens et des entreprises, et pas

par l'emprunt, eh bien alors, il faut réduire les dépenses et c'est ce que nous faisons s'agissant de la fonction publique.

C'est une politique nécessaire, c'est une politique d'intérêt national, c'est une politique de lutte contre les déficits qui nous oblige à repenser le fonctionnement de nos administrations.

Ensuite, mesdames et messieurs, aux côtés de l'Etat, il y a les collectivités locales.

Je veux dire, s'agissant des collectivités locales, que là aussi, leur réforme est nécessaire.

J'entends évidemment beaucoup de critiques sur la réforme des collectivités locales et je voudrais, moi, vous expliquer ce que le Gouvernement veut faire.

Nous sommes le pays qui a l'organisation la plus complexe. Nous n'avons cessé de rajouter des échelons aux organisations que nous avons déjà. Eh bien, nous voulons simplifier cette organisation, et nous voulons la simplifier autour de deux pôles simples : d'un côté, les communes et les communautés de communes, qui doivent travailler de plus en plus ensemble, qui doivent mutualiser leurs moyens, qui doivent comme vous l'avez fait avec le centre hospitalier, partager, organiser l'offre de services publics, et de l'autre côté, les départements et les régions qui, eux aussi doivent travailler ensemble. Moi, j'ai un objectif qui est très simple : je voudrais que, dans quelques années, il n'y ait plus un seul fonctionnaire territorial qui fasse la même chose au département et à la région. Parce que ça, ce sont des impôts que vous payez et qui ne sont pas nécessaires.

Et en le disant, je veux le dire clairement, je ne montre personne du doigt. J'ai géré moi-même une ville, puis un département, puis une région. C'est notre organisation qui génère ces surcoûts, parce que chaque collectivité locale a ce que l'on appelle une compétence générale, donc elle est amenée à répondre à toutes les sollicitations de nos concitoyens, et c'est ainsi que chaque collectivité développe naturellement sa politique économique, sa politique en matière de tourisme, sa politique en matière de communication, alors que chaque échelon devrait avoir une responsabilité et la conduire jusqu'à son terme.

Nous allons donc conduire cette réforme des collectivités locales. Nous allons le faire avec le souci de préserver, en particulier, les territoires ruraux. Et je voudrais dire ici, solennellement, devant vous, que tous ceux qui vous disent que, avec la réforme des collectivités locales, par exemple, les départements ne pourront plus aider les communes rurales, ne pourront plus financer les associations, eh bien, ceux qui vous disent cela vous mentent ! Je le dis clairement, ils vous mentent ! Et on le verra bien, lorsque les textes seront votés par le Parlement : à aucun moment, naturellement, il n'a été envisagé d'empêcher les départements d'apporter leur contribution au développement solidaire des territoires ruraux. C'est bien sûr le rôle du département que d'assurer cette espèce de péréquation des moyens financiers pour aider les territoires les plus reculés.

On peut être contre cette réforme, on peut considérer qu'il ne faut rien changer en France. On peut considérer qu'il faut continuer à accumuler des déficits sans lutter. Il y a des raisons de s'opposer sur des sujets comme ceux-là. On a des approches, les uns et les autres, différentes mais il n'est pas nécessaire de mentir. Il n'est pas nécessaire de travestir la vérité. Lorsque l'on combat une réforme, on la combat à partir de la réalité. Et moi, j'accepte volontiers le débat avec qui le souhaite sur ces sujets-là, mais je n'accepte pas qu'on travestisse la vérité en disant, comme on l'a fait pendant des semaines et des semaines aux maires, "avec la réforme de la taxe professionnelle, vous n'aurez plus de ressources, et avec la réforme des collectivités locales, nous n'aurons plus le droit de vous aider". Tout cela est faux et vous le verrez bien dans les prochains jours.

Et puis, nous avons engagé des restructurations de grands services publics, qui étaient attendues depuis très longtemps. Je pense par exemple à l'autonomie des universités. Dans le monde entier, dans tous les grands pays développés, les universités sont autonomes. Cela veut dire qu'elles recrutent comme elles l'entendent, cela veut dire qu'elles mènent les politiques qu'elles souhaitent, qu'elles décident des formations qu'elles vont conduire, qu'elles décident de leur budget, qu'elles gèrent leur patrimoine immobilier. C'est ce qui a fait partout le succès des grandes universités. Chacun en France s'accordait à reconnaître que notre système universitaire était trop contraignant, que cette gestion centralisée des universités, où un congé de maternité d'un personnel du secrétariat du président de l'université devait être géré par Paris et la gestion centralisée des personnels. Tout cela devait changer. Nous avons mis en œuvre la réforme de l'autonomie des universités. Au 1^{er} janvier, 51 universités ont choisi l'autonomie, et je suis convaincu que là encore, on pourra constater que l'effort que nous avons fait pour l'enseignement supérieur, pour la recherche, pour la préparation de l'avenir a été sans précédent depuis le début de la Vème République.

Et puis nous avons engagé des réformes, je pense par exemple, et je ne veux pas ne pas aborder ce sujet devant vous, la réforme de la carte militaire.

Comment accepter l'idée que la carte militaire, l'organisation de nos armées, ne change pas, alors même que tout a changé autour de nous. Nous avons vécu, d'abord dans un contexte de Guerre de froide, avec la crainte de l'invasion de l'Union soviétique en Europe. Nous avons vécu pendant des siècles avec des voisins, avec lesquels nous étions dans un rapport de force permanent. Tout cela a disparu. Tout cela a disparu et nous avons aujourd'hui besoin d'une armée plus ramassée, plus professionnelle, qui soit capable d'intervenir vite, dans des secteurs, des territoires dans le monde, où les intérêts vitaux de notre pays sont en cause, où nous participons avec d'autres, et en particulier, avec les Européens, à la défense de la paix. Comment maintenir la même organisation militaire ? Nous avons, avec le Président de la République, décidé de regrouper une organisation qui était dispersée sur 471 communes, nous avons décidé de resserrer ces implantations sur 70 bases de défense. Vesoul n'est pas concernée par ces restructurations, et à Luxeuil nous avons suivi les recommandations d'Alain Joyandet et de Michel Raison en décidant de préserver la base aérienne. Mais je veux dire que nous l'avons fait... je veux dire que d'une manière générale, ces restructurations sont des opérations difficiles. En 2009, elles ont concernées 7.500 personnes et une trentaine de sites, et en 2010, elles concerneront 16.000 personnes et une cinquantaine de sites, et je voudrais dire là aussi la gratitude qui est la mienne, pour les personnels des armées qui sont sans doute parmi ceux qui ont connu le plus de restructurations depuis quelques années, et qui les mènent avec le sens de l'intérêt général et beaucoup d'esprit collectif.

Nous avons également engagé une rationalisation de notre appareil judiciaire. Là encore, depuis cinquante ans, aucune modification de l'organisation judiciaire. Est-ce que la population de notre pays vit toujours au même endroit ? Est ce que les contentieux n'ont pas changé de nature ? Est-ce que les relations entre les justiciables et l'appareil de justice n'ont pas changé ? Nous avons supprimé 23 tribunaux de grande instance, 178 tribunaux d'instance et juridictions de proximité, 85 greffes détachés, 55 tribunaux de commerce, et 62 conseils de prud'hommes. Pas seulement pour faire des économies, même si naturellement c'est un objectif, mais pour regrouper les compétences et assurer un meilleur service. C'est une réforme au service de l'efficacité, et cette efficacité, elle est mise au service des justiciables. Sa mise en œuvre à commencer en 2009 et elle va se poursuivre dans les années qui viennent. Nous veillerons à l'appliquer dans les meilleures conditions, en particulier, pour les personnels concernés.

Et puis les réseaux de justice se modifiant profondément, il était aussi nécessaire d'adapter ceux de la gendarmerie et de la police. Pendant des décennies, je pense que beaucoup de Français se sont demandés pourquoi on avait une gendarmerie au ministère de la Défense, et une police nationale au ministère de l'Intérieur ? Nous avons clarifié cette situation, en intégrant les 101.000 gendarmes au ministère de l'Intérieur sous une même autorité, le ministre de l'Intérieur, qui a la responsabilité pour lutter contre l'insécurité, pour assurer la sécurité des Français. La lutte contre la délinquance, vous le savez, c'est une priorité de mon Gouvernement, et, nous avons besoin pour être plus efficace de mieux fédérer les moyens et les actions.

Il y a des moments où il faut revoir les traditions. Il en est une autre qui finissait par devenir incompréhensible. Nous avons un double réseau financier dans notre pays, d'un côté 80.000 agents des impôts, et de l'autre 55.000 agents de la comptabilité publique. Eh bien, la réunification de ces deux administrations, qui était réclamée depuis si longtemps par tous les responsables politiques dans leurs discours - mais jamais dans leurs actes -, nous l'avons réalisée. Les contribuables pourront effectuer toutes leurs démarches fiscales désormais auprès d'un seul interlocuteur, dans un même lieu avec le guichet fiscal unifié.

Mesdames et messieurs, toute l'administration territoriale de l'Etat est en train de connaître une mutation considérable. Jusqu'à présent, sur le territoire, il pouvait y avoir jusqu'à 35 directions, services ou délégations qui mettaient en œuvre les politiques publiques. Au fil des années, chaque ministère, voire même parfois chaque direction au sein même d'un ministère, a créé ou a maintenu son propre réseau de services déconcentrés, avec souvent d'ailleurs des maillages territoriaux qui ne correspondaient pas d'une administration à une autre. La décentralisation a eu des conséquences sur l'organisation de l'Etat. Beaucoup de missions ont été transférées aux collectivités locales, mais l'Etat n'en n'avait pas tiré les conséquences quant à sa propre organisation. Les tâches de gestion doublonnaient d'une structure à l'autre. Le système était devenu complexe, de plus en plus coûteux. Eh bien, depuis le 1^{er} janvier 2010 tout le paysage des services déconcentrés de l'Etat, est en train de changer. Nous avons rapproché les multiples directions, nous avons simplifié, réorganisé, avec un objectif central, qui n'est pas de se préoccuper des besoins des administrations elles-mêmes, mais d'abord de partir de la demande des citoyens, et de voir comment on peut le mieux possible répondre à la demande des citoyens. Ce sont les préfets de région qui ont vocation à piloter l'ensemble de l'administration d'Etat dans les territoires, avec les préfets de départements. Nous avons regroupé les structures régionales en huit directions. Donc, on est passé parfois de dix, quinze, vingt directions à huit directions aujourd'hui. En matière de santé, vous savez que le système va être organisé autour des agences régionales de santé, dans le cadre de la réforme qu'a portée Roselyne Bachelot. Avec cette réforme, qui concerne 250.000 fonctionnaires, l'Etat se concentre sur ses missions, il essaye de se rendre plus accessible à l'usager, il transforme ses structures, il transforme ses procédures, il revoit ses implantations pour mieux défendre l'intérêt général.

Alors, j'ai bien conscience que, en faisant cela, nous demandons un effort considérable aux fonctionnaires, qui sont amenés à se remettre en cause, à remettre en cause l'organisation de leur travail. Il s'agit en effet de mettre en place l'administration de demain, une administration plus lisible, plus lisible pour les citoyens, plus transversale, plus réactive, et je pense que c'est parce que nous sommes tendus vers un même idéal, c'est-à-dire un Etat plus efficace, que nous devons assumer collectivement ces efforts.

Voilà, mesdames et messieurs, vous avez réalisé avec le centre hospitalier intercommunal de Vesoul une opération qui est exemplaire. Et une opération qui montre, au fond, le chemin, qui montre la voie de ce que notre pays doit faire partout, dans tous les secteurs de son administration, de son organisation publique pour devenir à la fois une nation plus prospère, c'est-à-dire une nation qui dépense moins, et en même temps une nation plus solidaire, c'est-à-dire qui apporte à ses citoyens le service qu'ils sont en droit d'attendre.

Je pense que, au moment, au fond, de juger de l'action des équipes qui gouvernent notre pays, il faut toujours se poser la question de savoir quels sont ceux qui sont allés le plus loin dans la défense de l'intérêt général. Il y a beaucoup trop de responsables politiques qui mentent, qui mentent en cachant la vérité, en cachant les défis que notre pays doit relever. Qui vous dit par exemple, chaque jour que la crise financière que nous venons de traverser a eu comme principal effet d'affaiblir les grands pays industrialisés, au détriment des nations émergentes dont la production industrielle augmente de 10 ou 15 % par an, la Chine, l'Inde, tout cet ensemble asiatique qui est en train de se développer de façon considérable ? Et nous il faudrait que l'on reste immobile, avec la même organisation, les mêmes traditions, avec la même façon de travailler, alors même que, dans un monde ouvert, des parts de marché, chaque jour risquent de partir vers les pays émergents. Les vrais responsables politiques sont ceux qui disent la vérité. Dire la vérité, c'est dire que l'on ne peut pas avoir le meilleur système de santé du monde, l'école et l'université gratuite pour tout le monde, la retraite pour tous, des allocations pour ceux qui sont dans le besoin, sans réformer, et sans se retrousser les manches. Nous avons un modèle social ; ce modèle social nous y sommes attaché, parce que c'est une chance, et une force pour la République, mais on ne peut assurer la pérennité de ce modèle social, que si on fait des efforts, si on a le sens des responsabilités et si ensemble on cherche à faire en sorte que, notre Etat, notre organisation publique soit la plus rationnelle, et la plus solidaire possible.

Voilà, mesdames et messieurs, le message simple que je voulais vous délivrer aujourd'hui. Je voudrais redire à Alain le grand plaisir que j'ai, avec Roselyne Bachelot, de venir le visiter dans sa ville, lui dire toute la fierté qui est la mienne de le compter dans mon Gouvernement, et je voudrais simplement souhaiter bonne chance à l'équipe de Vesoul pour les prochains jours. Montrez-leur, aux Parisiens, ce que vous savez faire.